CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112903** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE 08/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Raison sociale : E.U.R.L. ROUGELIN CHARPENTE COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/08/2024

Capital : 5 000

18 RUE CHARLES ANDRE REMI ARNOULT
21700 NUITS-SAINT-GEORGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2005B8006402

Siret : 481 428 415 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4028689

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4838000104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4838000104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 80 62 87 30 **Fax :**

Portable : 06 13 80 81 74

Responsabilité légale :
ROUGELIN PHILIPPE GÉRANT

Site Internet : http://www.rougelin-charpente-couverture.fr

E-mail : rougelin-charpente-couverture@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 659 306 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	16/06/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	16/06/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		16/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112903** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE **08/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/08/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2005B8006402

Siret : **481 428 415 00022**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4028689

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4838000104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4838000104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **E.U.R.L. ROUGELIN CHARPENTE COUVERTURE**

18 RUE CHARLES ANDRE REMI ARNOULT
21700 NUITS-SAINT-GEORGES

Téléphone : 03 80 62 87 30 **Fax :**
Portable : 06 13 80 81 74

Site Internet : http://www.rougelin-charpente-couverture.fr
E-mail : rougelin-charpente-couverture@orange.fr

Responsabilité légale :
ROUGELIN PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	22/05/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.